PROGRAMME AJACCIO

JEUDI 8 JUIN

12:00 **Cocktail déjeunatoire au Palais des Congrès, quai l'Herminier**

14:00 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

19:15 **Rendez-vous devant le Palais des Congrès - Navette vers Le Bella Vista**

20:00 **Dîner à Porticcio** (au restaurant Le Lily's à l'Hôtel Le Bella Vista)

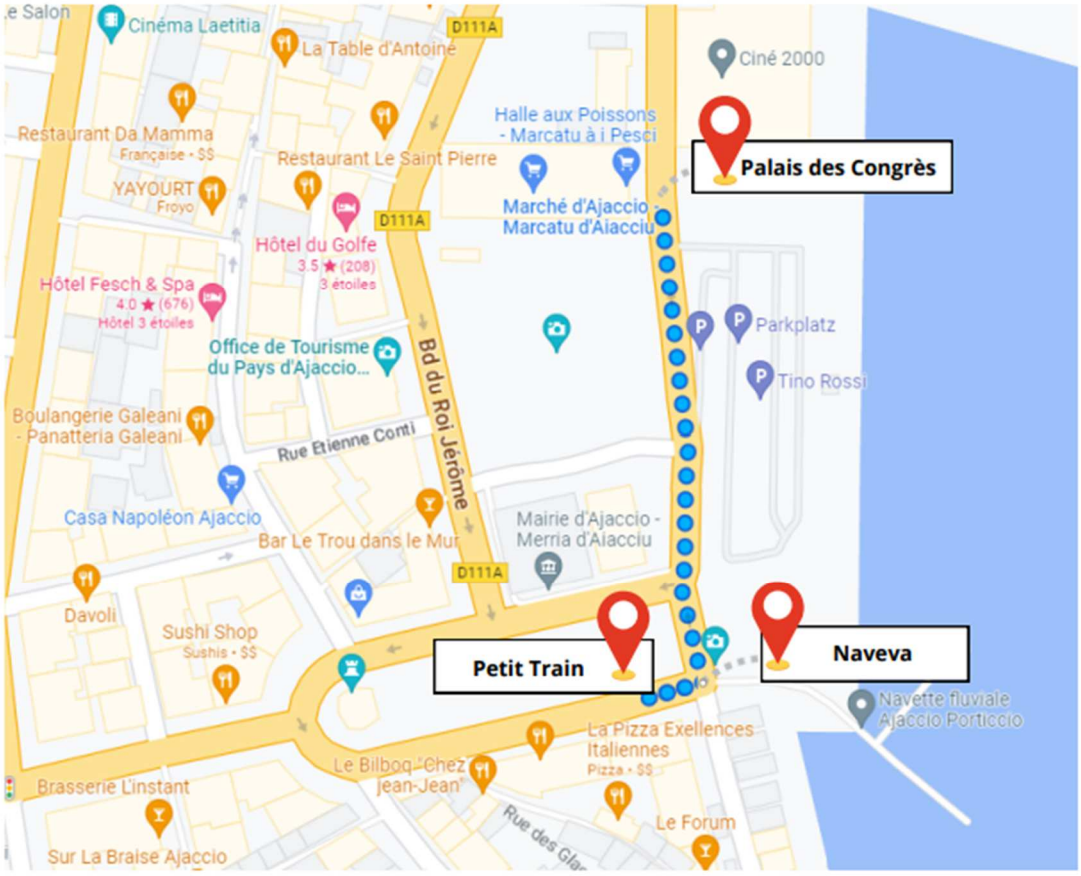
23:30 **Retour navette** (les participants seront déposés devant le palais des congrès)

VENDREDI 9 JUIN

10:15 **Rendez-vous au port Tino Rossi** (situé à côté du Palais des Congrès)

10:30 - 13:30 **Croisière avec déjeuner** - Naveva

14:00 - 15:00 **Départ Petit Train Touristique - 5 av. Antoine Serafini** (durée 1h)



Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

RAPPORT FINANCIER

Clôture de l'exercice 2022

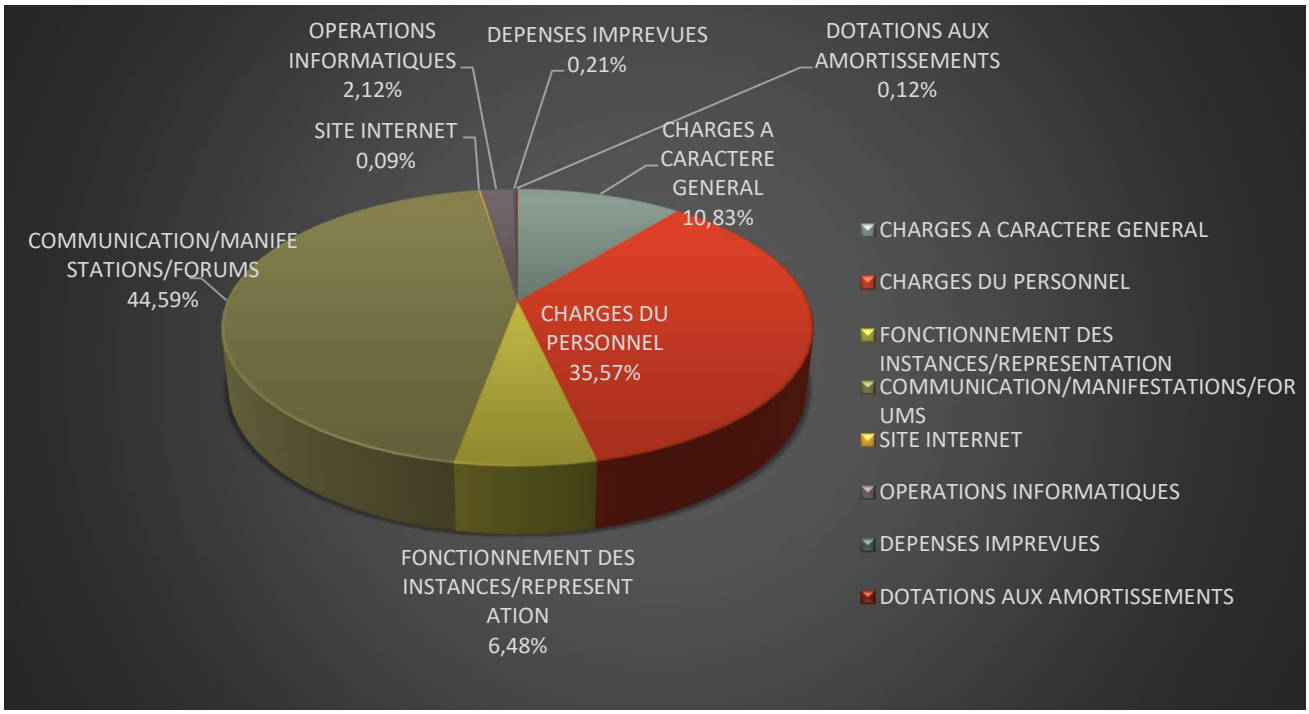
Validation exercice 2022

BILAN EXERCICE 2022

INTITULE	BUDGET 2022	REALISE AU 31/12/2022
CHARGES A CARACTERE GENERAL	**140 700**	**152 594**
Documentation générale	3 700	4 231
Petit équipement	7 000	7 369
Maintenance (fax, copies,)	6 000	3 844
Fournitures de Bureau	12 000	5 029
Location immobilière	60 000	59 256
Assurance	2 500	0
Honoraires	15 000	28 297
Téléphonie et affranchissement	10 000	7 766
Frais administratifs et de services bancaires	2 000	1 779
Cotisation GIP	3 500	3 300
Déplacements Personnels FNCDG	12 000	24 315
Déplacements représentants CDG	7 000	7 408
CHARGES DE PERSONNEL	**563 860**	**501 143**
Personnel	348 000	321 187
Charges sociales (sécurité sociale, retraite, chômage…)	200 000	142 535
Indemnités de fonction Président	11 860	14 808
Formation	2 000	0
Frais recrutement personnel	2 000	22 613
DEPLACEMENT ELU S FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	**105 000**	**91 349**
Frais Assemblée Générale et Conseil d'Administration	40 000	25 331
Frais de représentation	65 000	66 018
COMMUNICATION/MANIFESTATIONS/FORUMS	**495 000**	**628 322**
Journées thématiques et web conférences	10 000	0
Salon des Maires	37 000	25 918
Salon Préventica	10 000	0
Salons	12 000	1 990
Commissions	1 000	283
Organisation de la Conférence Nationale	0	0
Organisation du Congrès	350 000	438 467
Outils d'information et de communication	50 000	105 405
Visio Conférence	25 000	56 259
SITE INTERNET	**7 000**	**1 245**
MAINTENANCE / OPERATIONS INFORMATIQUES	**15 000**	**29 859**
DEPENSES IMPREVUES	**5 414**	**2 940**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	**1 800**	**1 660**
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 333 774**	**1 409 112**
Cotisations	1 077 274	1 077 274
Autres ressources (dont produits financiers)	6 500	11 764
Recettes Congrès	250 000	295 363
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 333 774**	**1 384 401**
RESULTAT	**0**	**- 24 711**

Répartition des dépenses réalisées sur l'année 2022

Le bilan de l'année 2022 présente un solde négatif d'environ 24 000 € s'expliquant principalement par une augmentation significative des tarifs des prestataires du congrès suite au report de l'événement du fait de la crise COVID.



Lignes budgétaires des charges à caractère général

+8.45 % par rapport au budget prévisionnel)

Documentation générale

Ce poste concerne uniquement les abonnements (bases juridiques, presse…). Il présente une hausse de 14.35 % par rapport au budget prévisionnel ceci en raison d'une augmentation de tarif de certains fournisseurs.

Equipements

Une légère hausse non significative sur ce poste cette année. Les principaux achats ont été un pc portable destiné à la salle de visio-conférence, une tour de pc pour le service juridique, une tablette et le renouvellement de la flotte de téléphonie pro.

Maintenance des équipements

Ce poste reste stable et affiche une baisse de (- 36 %) par rapport au budget prévisionnel faisant suite au contrat de location signé avec l'UGAP pour une durée de 3 ans. Il concerne principalement la location du photocopieur, les consommables et la maintenance.

Fournitures

Essentiellement destiné à l'achat de petites fournitures de bureaux et consommables de réceptions, cette ligne affiche cette année une baisse conséquente de plus de 58 % par rapport au budget prévisionnel.

Locations immobilières

L'indemnité d'occupation due par la FNCDG au prorata des locaux du CNFPT pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 s 'élève à 59256 €uros.

Honoraires

Ce poste, recouvre les honoraires du cabinet d'expertise comptable, du commissaire aux comptes et des frais d'avocats, ces derniers expliquant le dépassement du budget prévisionnel. Le recours à un cabinet d'avocats spécialisé en droit social a été rendu nécessaire après l'engagement d'un contentieux par une salariée ayant quitté la Fédération et qui a été déboutée de l'ensemble de ses demandes par le conseil de prud'hommes.

Frais de téléphonie et d'affranchissement

Cette ligne reste en parfaite maîtrise malgré la fin du marché public passé par la centrale d'achat UGAP pour la téléphonie. Le renouvellement, à moindre coût, de la flotte de portable a permis de bénéficier de tarifs sur les abonnements mensuels. Concernant l'affranchissement, les envois électroniques des outils de communication, des documents des commissions et des réunions institutionnelles sont privilégiés. Depuis 2016, pour réduire les coûts de copie, les documents préparatoires sont disponibles en téléchargement sur le site fncdg.com.

Frais administratifs et services bancaires

Ligne budgétaire stable qui concerne essentiellement les frais de tenue de compte et de virements bancaires.

Cotisation GIP Informatique

Cette ligne recouvre l'adhésion annuelle au GIP.

Frais de déplacement des personnels de la Fédération

Une très nette augmentation (+102 %) est à constater sur ce poste, notamment du fait de nombreux déplacements effectués en région, à Marseille pour la préparation du congrès en septembre 2022, mais également du fait de frais afférents aux missions exercés pour le compte de la fédération de Messieurs SQUELARD et FRIZOT référents auprès de l'ANDCDG et Monsieur CAURET « personnalité qualifiée » qui assure l'animation du réseau des CDG coordonnateurs et participe au groupe de travail « mutualisation, nouvelles compétences ».

Frais de déplacement des représentants des CDG

Les frais de déplacement des représentants des CDG cette année sont pratiquement identiques au budget prévisionnel. Les représentants des CDG privilégient les réunions en visio-conférence.

Ligne budgétaire des charges de personnel

(- 11 % par rapport au budget prévisionnel)

Ce chapitre recouvre les salaires, l'indemnité de fonction du Président, les charges sociales et fiscales, la médecine du travail, la formation et les frais de recrutement et / ou mise à disposition des personnels de CDG. En l'occurrence, la ligne « frais de recrutement » intègre la mise à disposition des personnels du CDG 69 durant toute l'année 2022 afin de compenser l'absence d'un personnel du service communication, et pallier au surcroît d'activité lié à la préparation du congrès de Marseille en septembre 2022.
Le réalisé 2022 est tout de même inférieur de 11 % par rapport au budget voté en AG.

Lignes budgétaires relatives au fonctionnement des instances et aux frais de fonctionnement

Le fonctionnement des instances

Durant l'exercice 2022, trois Assemblées Générales, cinq Conseils d'Administration et 2 bureaux ont eu lieu. Les seules dépenses engagées sont relatives à la location de salles et la restauration, exceptée l'Assemblée générale délocalisée à Marseille lors de notre Congrès. Ces frais sont pris en compte sur la ligne « Organisation du Congrès ».

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement prennent en compte les frais de déplacement du Président (avion, train, voiture, hébergement, restauration…), en région parisienne mais également les frais de déplacements dans les départements.
Sont également inclus les invitations de parlementaires ou d'élus ainsi que des fonctionnaires d'Etat, de même que les déjeuners de travail avec l'encadrement et le personnel de la structure.

Ligne Communication/manifestations/forums

Communication, manifestations et forums

Cette ligne correspond à la participation :

- Au Salon du Travail et de la mobilité professionnelle en janvier 2022 avec la tenue d'un stand
- Au Salon Nouvelle vie Pro en novembre 2022
- Au Salon des Maires du 22 au 24 novembre 2022 avec un stand FNCDG/CNFPT, plus grand que celui loué les années précédentes.

Elle recouvre aussi l'organisation des différentes commissions et des groupes de travail.

Concernant les dépenses liées à l'organisation du Congrès de Marseille en 2022, cette ligne affiche la totalité des frais engagés depuis l'année 2019. En effet, malgré l'étalement des frais sur 4 années, à la demande de l'expert-comptable, la charge de cet évènement doit être comptabilisée l'année de l'évènement, alors même que certaines dépenses ont été engagées dès 2019 et que les dépenses ont été provisionnées sur plusieurs années. Comme évoqué précédemment, les facturations des prestataires ont été augmentées suite au report de l'événement du fait de la crise COVID.

Les dépenses consacrées à cet événement se décomposent comme suit :

Location Palais des Congrès du Pharo (Palais, logistique, stands, mobiliers)	118 645 €
Locations lieux de restauration (Casa Delauze, Fortin de Corbière, les Halles de la Major)	40 500 €
Traiteurs, pauses-café, cocktails (Helen Traiteur, Roland Paix, Fleur de sel…)	96 396 €
Animations	26 245 €
Logistiques (sono, éclairages, tentes, autocars…)	34 556 €
Objets publicitaires (malettes, paniers gourmands, trophées…)	54 192 €
Hébergement et frais FNCDG	16 542 €
Hébergement et déplacement intervenants	13 170 €
Frais de communication (plaquettes, kakemonos, captation audio et vidéo, photos etc.)	21 354 €
Personnel intérimaire (hôtesses, manutentionnaires...)	6 418 €
Divers (Décorations, transporteurs, matériels)	10 449 €

Outils d'information et de communication

En 2022, ont été réalisés ou mis à jour les outils suivants :

- La 10ème édition du panorama de l'emploi territorial
- Le baromètre HoRHizons 2020
- Le magazine *« Travailler dans la Fonction Publique Territoriale »*
- Les magazines Fédémag n°9 et 10
- Le rapport d'enquête globale
- Le guide du maire employeur
- Le document recensant les textes d'application de la loi de transformation de la fonction publique
- Le rapport d'enquête sur la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique
- Des plaquettes métiers
- L'annuaire des CDG
- Un rapport d'enquête « les impacts RH des fusions d'intercommunalités »
- Les rapports annuels
- Des affiches et kakémonos
- Des vidéos métiers…

La ligne budgétaire porte tant sur l'achat d'outils de communication, la réalisation, que sur l'édition et la diffusion de ces outils.
Les frais liés à la communication et aux outils d'information présentent une nette hausse de (+110 %). Il a été rendu nécessaire d'externaliser certaines prestations pour pallier au remplacement de notre chargée de communication concernant principalement la mise en page et l'impression d'outils de communication.
Par ailleurs, cette augmentation s'explique également par le lancement avec le CNFPT de la démarche #metiersterritoriaux.

Le marché de visioconférence a été renouvelé en 2022. L'augmentation entre le budget prévisionnel et le réalisé s'explique par l'achat d'équipements plus modernes, le développement de nouvelles fonctionnalités (« main levée ») et le passage de 50 connexions en simultané à 300 connexions.

Site Internet

Ce poste concerne cette année essentiellement l'hébergement du site internet. En 2023, une refonte du site internet WWW.fncdg.com est envisagée.

Opérations informatiques

Cette ligne dédiée à la maintenance des outils informatiques affiche une nette augmentation (+ 99%) par rapport au budget voté en AG, ceci du fait de diverses interventions de maintenance sur notre flotte d'ordinateurs, ainsi que de l'achat de nouveaux logiciels.

Dépenses imprévues

Cette dépense imprévue concerne un audit interne en ressources humaines.

Zoom sur les recettes

Cotisations

En 2022, tous les Centres de Gestion adhérents ont réglé leur cotisation, soit 96 centres, ce qui représente une recette de 1 077 274 euros.

Autres ressources

Les autres ressources proviennent :

- Des revenus de valeur mobilière de placement pour 11 764 €
- Des recettes du congrès de Marseille pour 295 363 € qui se décomposent comme suit :

• Participation congressistes	70 800 €
• Participation accompagnants	9 300 €
• Participation sponsors	151 263 €
• Subvention CDG 13	40 000 €
• Subvention sponsor	24 000 €

	295 363 €

C R C

Cabinet Rémi Cotillard

ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association F.N.C.D.G. pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30 mai 2013, nous avons effectué les diligences prévues par les normes professionnelles définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels 2022 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	2.815.993 Euros
- Cotisations adhérents	1.077.274 Euros
- Résultat net comptable	<24.711> Euros

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de l'association F.N.C.D.G., et à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Fait à Créteil,
le 9 mai 2023

Rémi COTILLARD
Expert-comptable
Commissaire aux comptes